



Dans ce numéro :

- Le point sur les marchés et l'exploitation
- Une première en Limousin ! Un bateau de Douglas pour le Japon
- CFL passe à l'Euro
- Gérer, c'est prévoir
- IVème Forestières en Limousin : CFL était « un peu là » !
- Mouvements de personnel

CHAQUE MOIS 2 FOIS PLUS DE VENTE QU'AVANT TEMPÊTE

Votre Coopérative continue la vente des bois à raison de 20 à 27 000 m³ par mois, soit un rythme supérieur à 2 fois celui d'avant tempête.

A l'approche de l'été, les usines réduisent leur approvisionnement en vue de leur fermeture annuelle. Les exploitations sont donc arrêtées pour permettre le déstockage du bois bord de route. Ceci réalisé, elles reprendront début août pour recommencer à fournir les usines.

Les efforts porteront sur les bois arrachés (Douglas surtout) car les bois cassés sont à présent pour l'essentiel irrécupérables. Le marché belge arrivant à terme, c'est vers l'Espagne et les régions françaises éloignées (Normandie, Nord) que seront expédiés l'essentiel des bois, les marchés locaux restant encore largement saturés.

Poursuivre l'exploitation des chablis reste donc la priorité, même si

UNE PREMIÈRE EN LIMOUSIN ! UN BATEAU DE DOUGLAS POUR LE JAPON

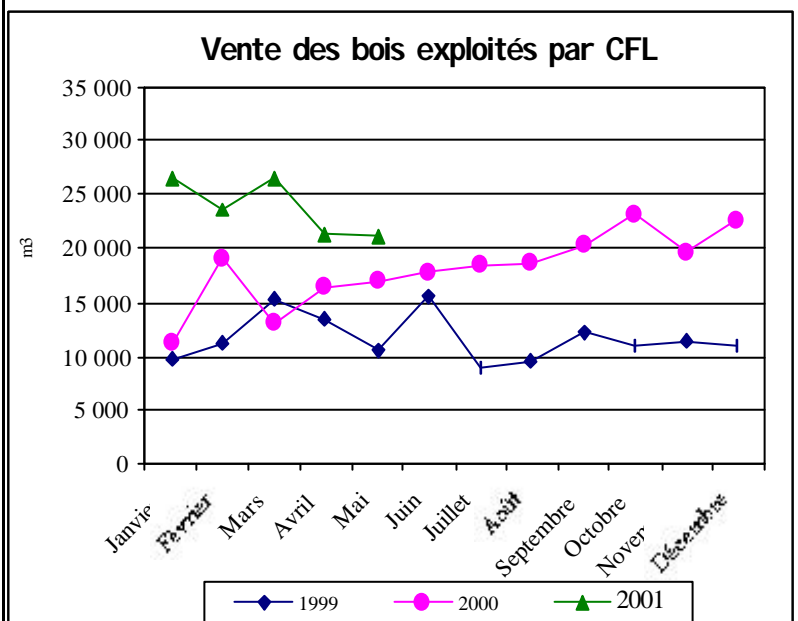
Le 12 juin 2001, port de La Rochelle : sous la conduite d'Alain PREVOSTO qui a coordonné l'opération chez CFL, six techniciens et ingénieurs ainsi que le directeur de la Coopérative, assistent au chargement de 25 000 m³ de Douglas sur un cargo à destination du Japon.

Montée par la société française de négoce ISSORIA, en partenariat avec plusieurs entreprises françaises et internationales, cette opération inédite s'est réalisée en un temps record.

Vos techniciens ont réussi en quelques semaines à signer les contrats avec les adhérents, exploiter le bois, le trier et le charger sur un des 30 camions effectuant la navette entre le Massif Central et La Rochelle. Au total, 5 000 m³ ont été ainsi mobilisés par CFL.

Travail exigeant mais couronné de succès puisque aux dires même de Monsieur Le Théry, gérant d'ISSORIA, les bois livrés par CFL se sont révélés les mieux triés parmi ceux des différents fournisseurs.

Le cargo a appareillé le 19 juin pour le Japon via le canal de Panama pour éviter les régions au climat trop chaud qui gâterait le bois ! Et qui sait ? Dans quelques mois ou quelques années « faire un bateau à La Rochelle » sera devenu aussi courant que « faire un train à Meymac ».



CERTIFICATION RECONDUITE POUR CFL

L'audit de renouvellement des certifications qualité a conclu positivement sur le maintien des certificats ISO 9002 et Agri-Confiance®.

Ce n'était pourtant pas gagné compte tenu de la tempête qui n'a pas toujours permis de mettre en œuvre l'Assurance Qualité de manière satisfaisante. Cela a en tous cas montré qu'à défaut du respect scrupuleux des procédures, « l'esprit qualité » est parvenu à se maintenir.

Mieux encore, une nouvelle activité a été incluse dans ces certifications : « La conservation des bois par voie humide ».

CFL est à ce jour la seule entreprise en France certifiée pour cette activité !

CFL EST PASSÉ À L'EURO

Depuis le 1^{er} juillet, CFL vit à l'heure de l'Euro. Préparée depuis plusieurs mois, la bascule s'est effectuée dans la deuxième quinzaine de juin. Concrètement, quels vont être les changements pour les adhérents ?

- . Tous les apports de bois vous sont désormais rémunérés en euros. Si des prix ont été convenus en francs, ils seront convertis en euros au centime près. Vous recevrez un chèque en euros que vous pourrez encaisser sans problème y compris sur un compte en francs.
- . Les factures (sylviculture, gestion ...) sont elles aussi émises

en euros. Certains d'entre vous ont d'ailleurs déjà reçu des devis rédigés en euros dès le mois d'avril. Là encore, les prix en francs seront convertis au centime près. Vous pourrez les régler à votre choix en francs ou en euros jusqu'au 31 décembre 2001.

- . Conformément à la décision prise lors des assemblées générales du 30 mars à Felletin, le prix des parts sociales est porté à 8 euros (soit 52,48 F). L'augmentation correspondante de capital social (+ 4, 96 %) de la Coopérative et de la Cuma s'est effectuée par incorporation

FORÊT : GÉRER, C'EST PRÉVOIR

Après la forte turbulence qui a opacifié la vision que nous avons de la forêt, chacun devrait prendre un peu de temps de réflexion par rapport à sa propriété forestière.

Sans prétendre à l'exhaustivité, voici quelques pistes qui pourraient aider à la prise de décision :

- . Quelles sont mes motivations ?
 - défensives : « Pas question de laisser se dégrader un patrimoine hérité »
 - offensives : « Je veux valoriser pour obtenir une production garante de placement correct »
- . Quels sont les objectifs que je souhaite me fixer par rapport à ce bien ?
 - Vendre, garder, transmettre et dans ce dernier cas, prévoir les conditions de transmission (partage ou constitution d'un groupement).

- . Quels moyens vais-je mettre en œuvre pour atteindre mes objectifs ?
 - Assurer ma propre formation et celle de mes héritiers
 - Financer et profiter des possibilités offertes par les textes (faire appel au savoir-faire de la Coopérative)
 - Décider et avoir une bonne programmation (diagnostic, PSG, contrat de gestion).

. Quelle forêt pour le futur ?

- Utiliser les mêmes essences, la même sylviculture, ...
- Adapter, prendre une autre direction dans la production.

Autant de questions que vous vous posez peut-être déjà ? Alors, n'hésitez pas à en parler et à contacter vos techniciens ou le service gestion forestière (Etienne ROGER) L'été est une période propice à la réflexion... et aux projets d'avenir !

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

⇒ Fin de CDD :

Caroles COMBES (Comptable) et Ludovic GENTY (Agent d'exploitation sur Ussel-Neuvic). Cédric MASSACRIER assisté d'un technicien reprend l'ancien secteur de Ludovic GENTY)

⇒ Démission :

Fernando MOREIRA DA SILVA (Bûcheron)

⇒ Embauche :

Sandrine DUFOUR (Secrétaire et assistante informatique à temps partiel)

⇒ Changement de fonction :

- . Bernard PALLUET devient responsable Assurance Qualité à compter du 1^{er} juillet 2001.
- . Chantal PREVOSTO conserve le suivi de PROCOFOR et la gestion des dossiers transports tempête.
- . Aurélien PLANE assistera Gaël LAZZAROTTO qui prend en charge les aspects opérationnels du secteur du Plateau de Millevaches Corrèzien

⇒ Apprentis :

Nous accueillerons à partir du 20 août 2001, deux apprentis : Virginie MONATTE qui sera suivie par Franck REYNES et Guillaume DUBOIS suivi par Eric PAILLOT.

IV^{ÈME} FORESTIÈRES EN LIMOUSIN :

CFL ÉTAIT « UN PEU LÀ » !

Les IV^{ème} forestières en Limousin qui se sont tenues à Peyrat le Château (87) les 18, 19 et 20 mai ont été une réussite puisqu'elles ont accueilli plus de 20.000 visiteurs. CFL était dignement représentée avec un stand de 18 m² faisant face à celui de la Coopération Forestière Limousine. Adhérents, clients bois, sous-traitants et simples visiteurs ont été accueillis par le personnel qui a servi de nombreux apéritifs ou cafés sur un imposant bar en bois créé pour l'occasion ! La maquette représentant l'exploitation et la reconstitution d'une forêt chablis a été fort appréciée notamment par les nombreux enfants. Rendez-vous dans 4 ans en Creuse pour les V^{ème} Forestières en Limousin.

COOPERATIVE FORESTIERE DU LIMOUSIN

ZA du Theil - BP 85

19203 USSEL CEDEX

Tél. 05.55.46.35.00 - Fax 05.55.46.35.01

CUMA FORESTIERE DU LIMOUSIN

ZA du Theil - BP 85

19203 USSEL CEDEX

Tél. 05.55.46.35.09 - Fax. 05.55.46.35.01

E-mail : cfl@coforlim.com